

PETITS COMMERCES

SÉCURITÉ INCENDIE

LES INCONTOURNABLES

- Règlement de sécurité des ERP (arrêté du 25 juin 1980 modifié 22 juin 1990).
- Code du travail L. 232-1-12, R 232-12-7, R 232-12-17 à 22 et R 235-4-8.
- Norme NF C 71-830 : Maintenance des blocs autonomes d'éclairage de sécurité.
- Guide pour la maintenance des extincteurs portatifs, mobiles et fixes (CNMIS SAS).

Les petits commerces sont des établissements ERP de type M de cinquième catégorie à effectif inférieur à 20 personnes. A ce titre les équipements de sécurité imposés par la réglementation sont constitués de moyens de secours, d'un équipement d'alarme rudimentaire (type 4) et d'un éclairage de sécurité d'évacuation. En général l'équipement d'alarme est de type 3 : déclencheurs manuels (DM), blocs autonomes d'alarme sonore (BAAS) et dispositifs de commande de mise à l'état d'arrêt.

MARQUES DE CERTIFICATION A RECOMMANDER

CRÉATION D'UNE INSTALLATION

(mise en œuvre des équipements)

Produits certifiés :

- Equipement d'alarme : référentiel NF 508/CNMIS, norme NF S 61-936.
- Appareils Electriques Autonome de sécurité (AEAS) référentiel de certification NF015/LCIE norme NF C 48-150 (BAAS) et normes NF C 71-800 et 82.
- Extincteurs portatifs : référentiel de certification NF074/CNMIS, norme NF EN 3-7.
- Dispositifs de commandes pour SSI (DAC, DCM....) : référentiel certification NF196/CNMIS norme NF S 61-938.
- Exutoires et ouvrants de désenfumage (DENFC) : référentiel de certification NF405/CNMIS, norme NF S 61-937-1.
- Portes résistant au feu : référentiel de certification NF277/CNMIS norme NF S 61-937-1/2/3/4 et NF060/CTBA, NF131/CTBA.
- Affichage de sécurité : référentiel de certification NF318/CNMIS, normes NF S 60-303 et NF X 08-003-1 et -3.
- NF-Quincaillerie référentiel NF040/AFAQ AFNOR Certification (barre anti-panique, fermetures d'urgence...).



Installations des produits :

- Systèmes de désenfumage naturel : règle d'installation APSAD R17/CNPP, certification APSAD I17/CNPP.
- Extincteurs : règle d'installation APSAD R4/CNPP et norme NF S 61-922 certification APSAD I4 (CNPP) & NF Service NF285 (AFAQ AFNOR Certification).



MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

Faire appel à des entreprises proposant des services certifiés est tout aussi essentiel pour effectuer des opérations de maintenance que pour réaliser des installations neuves.

- Extincteurs/règle d'installation APSAD R4/CNPP et norme NF S 61-922 certification APSAD I4 (CNPP) & NF Service NF 285 (AFAQ AFNOR Certification).



Sélectionnez des produits et des services certifiés sur www.lasecuritecertifiee.com